

L'avis général du conseil scientifique régional du Patrimoine Naturel de Normandie indique :

« Le rapport est complet à l'exception de la partie inventaire et diagnostic qui est très peu développée notamment pour la flore. Une journée de prospection début avril n'est pas suffisant pour obtenir un état des lieux optimal. Néanmoins, au vu de la nature et de la localisation des travaux, le CSRPN donne un avis favorable à condition que le déplacement de *Sporobolus maritimus* soit réalisé dans de bonnes conditions en utilisant un protocole validé par le Conservatoire Botanique de Normandie et qu'un suivi précis de l'impact de l'étouffement de *Suaeda vera* soit effectué. »

A) Déplacement de *Sporobolus maritimus*

Un protocole de déplacement de *Sporobolus maritimus* sera établi conformément à votre demande. La mission sera confiée à l'écologue mandaté dans le cadre du projet et soumis à l'avis du Conservatoire Botanique de Normandie.

B) Suivi de *Suaeda vera* après travaux

Il est confirmé qu'un suivi écologique est prévu avec l'intervention d'un écologue. Comme indiqué dans la note complémentaire, pour le suivi de la recolonisation après travaux, il réalisera deux passages pendant la période de développement de la végétation (de mai à septembre) et sur une période de deux ans après la fin des travaux afin d'évaluer la capacité de reprise de la végétation.